

**Sujet :** [INTERNET] Avis favorable parc éolien de la grande contrée -charleville 51

**De :** >

**Date :** 12/12/2023 à 14:45

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Madame Binet

Je suis d'avis favorable au projet éolien.

La transition écologique est important pour notre santé. La pollution de l'air notamment en milieu urbain accroît les maladies respiratoires chroniques ainsi que des maladies cardiovasculaires. Les éoliennes offshores et onshores, les panneaux photovoltaïques sont des outils fiables en matières de transition écologique.

Personnellement je ne trouve pas cela très joli dans le paysage de notre campagne, mais je pense aussi que dans la vie il y a quelques sacrifices a faire pour avoir une campagne propre et ce projet là est nécessaire pour pouvoir produire une énergie verte. Et je ne comprends pas pourquoi il y a des personnes qui ont toujours habité en milieu urbain viennent se plaindre pour quelques éoliennes en prétextant que cela leur gâche la vue alors qu'ils ont vécu dans la pollution et entouré d'immeubles une bonne partie de leurs vies.

Ces personnes préféreraient peut être que l'on construise une centrale électrique...

L'implantation d'un parc éolien est aussi bénéfique à l'économie local tant sur le plan de la consommation que de celui de la retombée fiscale au profit de la commune. Les bureaux d'études ont passé plusieurs années pour s'assurer de la conformité du projet

Je considère que ce projet est nécessaire pour notre avenir et à celui des futurs générations.

habitant de la commune de Charleville